

Programme : Mali
Pour l'année : 2004

Fait le : 22-11-2003



I - CONTEXTE

Le Mali est un pays sahélien d'une superficie de 1,24 millions de kilomètres carrés. Il comprend 9,79 millions d'habitants. 49 % de la population est âgée de moins de 15 ans. C'est l'un des pays les plus pauvres du monde.

Depuis mars 1991, le Mali s'est résolument engagé dans la voie de la démocratie et est déterminé à prendre en main son développement. Le pays a mené des élections libres et démocratiques, et a accompagné son ouverture politique de différentes réformes. La plus notable est la décentralisation (politique et sectorielle).

Les événements en Côte-d'Ivoire ont un impact fort sur la situation au Mali.

II - HISTORIQUE

1993-1994 : missions exploratoires mettant en évidence la situation inquiétante des centres d'appareillage et de rééducation fonctionnelle.

1996 : démarrage du projet de réforme du système de réadaptation.

1997-1998 : implantation du secteur pluridisciplinaire de Handicap International dans le Nord du pays, à Tombouctou. Démarrage du projet de développement rural (zone de Gourma-Rharous ; en 2002, neuf communes concernées). Le Centre national d'appareillage et d'orthopédie du Mali, à Bamako, et quatre centres d'appareillage régionaux ouvrent leurs portes. Démarrage du projet de santé communautaire (zone de Gourma-Rharous) avec extension à l'éducation à la santé en 1999 (quatre aires de santé en 2002).

2000 : sensibilisation pour diminuer le nombre d'injections intramusculaires, qui provoquent de nombreuses paralysies.

2001 : Handicap International devient opérateur de la décentralisation (zone de Gourma-Rharous). Démarrage d'un projet de soutien économique aux personnes vivant avec le sida.

2002 : démarrage du projet de soutien au milieu associatif des personnes handicapées, en partenariat avec la Fédération malienne des associations de personnes handicapées. Obtention du statut d'établissement public par les centres national et régionaux.

2003 : démarrage d'un projet de développement local urbain dans la commune de Tombouctou, pour l'élaboration d'un plan de développement communal concerté. Mise en place d'une formation pour vingt-cinq mères de famille, à Tombouctou.

III - STRATEGIE

Dans le cadre de la décentralisation politique et sectorielle du Mali, la stratégie du programme consiste à appuyer les associations et les structures locales afin d'améliorer les conditions de vie des groupes vulnérables et de promouvoir leur citoyenneté.

Elle respecte les principes suivants :

– les projets s'intègrent dans le processus de décentralisation, dans le respect des nouvelles prérogatives des autorités nationales et territoriales (communes) ainsi que dans le souci de responsabiliser les institutions locales ;

- chaque projet veillera à ce que les besoins des personnes vulnérables, en particulier les personnes handicapées, soient pris en compte, tout en évitant une approche de discrimination positive ;
- chaque projet veillera à responsabiliser les institutions locales partenaires en évitant toute relation de dépendance.

IV - DESCRIPTION DES ACTIONS

Projet Développement rural (Tombouctou) : promouvoir la mise en place de microprojets à vocation économique (maraîchage, etc.) et soutenir les communes dans l'application des nouvelles prérogatives issues de la loi sur la décentralisation.

Projet Santé (Tombouctou) : promouvoir l'accès des populations à des soins de qualité, par la mise en place de centres de santé communautaires et par des animations participatives sur les problématiques de santé (paludisme, diarrhée de l'enfant, sida, etc.) ; promouvoir la prise en charge des actions de santé par les communautés elles-mêmes (assainissement des mares, comité d'hygiène...).

Projet Développement local urbain (Tombouctou) : former les acteurs municipaux au développement local, à la démarche de programmation participative, et, avec l'ensemble des acteurs de la ville de Tombouctou, élaborer une méthodologie de production du Plan de développement communal concerté (PDCC) ainsi que les modalités de sa mise en œuvre.

Projet Soutien associatif : soutenir la dynamique des associations de personnes handicapées ; en collaboration avec leur fédération, monter des projets qui correspondent à leurs besoins en terme de source de revenu pour leurs membres, de soutien organisationnel (équipement de leur bureau...), de lobbying, etc.

Projet Réadaptation fonctionnelle : organiser de façon durable, en collaboration avec le ministère du Développement social, le système d'orthopédie et d'appareillage malien aux niveaux national et régional ; faciliter l'accès des personnes handicapées aux six centres d'appareillage que nous soutenons dans le pays, à travers des recherches de solution de tiers payant et de mutuelle.

V - PUBLIC CONCERNE

Développement rural : 17 813 personnes et familles grâce à 576 microprojets.
Partenaires : autorités communales, conseil de cercle, autorités techniques de l'Etat.

Soutien associatif : 15 associations membres de la Fédération malienne des associations de personnes handicapées (Femaph), regroupant plus de 10 000 personnes.
Partenaires : les associations de personnes handicapées et la Femaph.

Réadaptation fonctionnelle : 6 centres d'appareillage et d'orthopédie régionaux et le Centre national d'orthopédie et d'appareillage du Mali.
Partenaires : le Cnaom, les centres régionaux et les autorités de tutelle.

Santé : les populations des quatre aires de santé de Benguel, Madiakoye, Banikane et Bambara Maoudé (environ 28 000 personnes), les centres de santé communautaires, le personnel soignant.
Partenaires : équipe sociosanitaire, centres de santé.

Développement local urbain : la commune de Tombouctou (plus de 18 000 habitants).
Partenaires : commune de Tombouctou, Institut d'urbanisme de Grenoble.

VI - MOYENS MIS EN ŒUVRE

Equipe de 80 personnels nationaux et de 2 expatriés sur deux sites : Bamako et Tombouctou.

Projet Développement local : 1 chef de projet, 3 cadres et 10 animateurs.

Projet Santé : 1 chef de projet, 1 cadre et 8 animateurs.

Projet Réadaptation fonctionnelle : 1 chef de projet expatrié et 3 chefs de volet.

Projet Soutien associatif : 1 chef de projet, 3 animateurs et 1 contrôleur de gestion.

Projet Soutien à la décentralisation : 3 conseillers en décentralisation et 1 secrétaire.

Projet Développement local urbain : 1 chef de projet et 1 animateur.

Equipe de direction et administrative : 1 directeur de programme expatrié, 1 directeur administratif et financier, 1 coordonnatrice du secteur Handicap, 2 comptables, 3 logisticiens, 6 chauffeurs, 1 mécanicien, 21 gardiens et 3 femmes de ménage.

Budget prévisionnel 2004 : 1 521 820 euros.